

BEAUBRUN-TARENTAIZE COMMERCE ÉQUITABLE

# Un projet associatif envisagé pour la gare du Clapier

Lors du dernier conseil de quartier, Pascal Paire, chargé de communication pour Intervals, a présenté et remis à l'élu référent, Samy Kéfi Jérôme, un projet construit par trois associations pour redonner vie à la gare du Clapier.

Après la fermeture de la Mangoune en 2012, les locaux sont restés vides. Des offres d'emploi placardées sur les vitres ont laissé penser que le site allait trouver une nouvelle vie mais il semble que les promoteurs de ce projet aient baissé les bras. Alors, dans le quartier de Beaubrun-Tarentaize, on s'interroge.

## Trois axes développés

Pascal Paire, de l'association Intervals propose une solution à travers un projet associatif porté par Intervals, Zoomacom et Openscop trois structures contribuant au développement local par la coopération et la consommation collaborative qu'ils ont nommé « Hub du Clapier ».

Le projet se décline en trois axes : développer une consommation alimentaire de qualité accessible à tous en s'appuyant sur les ressources locales, créer un espace de restauration convivial, soutenir l'émergence de projets en lien avec le numérique et le développement durable.

Un supermarché serait installé au rez-de-chaussée sur 130 m<sup>2</sup>. Il offrirait 2 500 références de vente. Les produits de la Loire constitueraient 50 % des produits disponibles. Quarante producteurs et artisans sont déjà prêts à s'impliquer.

Un espace de restauration mutualisée occuperait la partie centrale du Hub. Il élaborerait une cuisine de qualité. Cet espace pourrait accueillir, suivant un programme



■ La gare du Clapier a bien des difficultés à trouver un avenir. Photo Josette GENTE

établi, une équipe de cuisiniers, associations et producteurs qui proposeraient un menu du jour, des plats à emporter ou à consommer sur place, un service de snacking. Plusieurs structures ont manifesté leur intérêt. Les produits viendraient essentiellement du magasin, cuisine de saison mettant en valeur les produits locaux.

## Une alternative aux circuits courts

Un espace serait également occupé par la préparation des commandes pour les clients de *Supercagettes.com* une alternative aux Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) et autres circuits courts de distri-

bution. À l'étage, la création d'un espace pour Openscop dédié au développement d'activités nouvelles est envisagée. Zoomacom structurerait un espace de coworking (travail coopératif) pour les professionnels, étudiants de pas-

sages à Saint-Étienne et assurerait des formations autour de l'économie numérique.

Le projet présente également un budget prévisionnel et le financement de ces activités. En prévision la création de deux emplois.

## Les trois associations porteuses du projet

L'association Intervals fondée en 2013, est composée de producteurs locaux et de consommateurs. Elle a été constituée afin de créer un réseau de distribution de produits locaux. *Supercagette.com* s'appuie sur le numérique (plateforme de commandes en ligne) et un ensemble de points de livraisons sur la région. Aujourd'hui 1 200 familles sont inscrites sur le site. L'association est constituée de bénévoles participant en fonction de leur temps libre.

**Zoomacom** a pour objectif de former les territoires, les structures et les citoyens, aux changements résultant de notre passage à l'ère numérique. Elle réunit des professionnels et des passionnés souhaitant faire partager leurs connaissances à des usagers du numérique néophytes ou expérimentés. C'est dans un esprit coopératif que les trois salariés associés d'**Open scop** proposent un accompagnement spécialisé aux usages numériques collaboratifs.



■ Pascal Paire, chargé de communication pour Intervals. Photo DR

## UN APRÈS MANGOUNE ?

La Mangoune a occupé les lieux de juillet 2006 à novembre 2012. 750 000 euros ont été investis par Jean-François Roche, propriétaire de cette chaîne de restaurants auvergnats, pour transformer les locaux de la gare du Clapier depuis longtemps à l'abandon, en une salle de brasserie pouvant accueillir, sur deux étages, 210 couverts. Le décor réalisé par Olivier Grand rappelait un intérieur auvergnat. Cependant les résultats

n'ont pas été aux rendez-vous sans doute pour plusieurs motifs. En février 2013, c'est un couple de commerçants stéphanois, Gautier et Julie Nion, qui rachète le bail avec un projet : réunir plusieurs commerces « dans l'esprit des Halles de Lyon » mais les choses ne se font pas. La mairie reste propriétaire de ces murs qu'elle loue par bail emphytéotique c'est-à-dire d'une durée allant de 18 ans au minimum à 99 ans.